

# RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE ANARCHISTE...

## HUITIÈME PARTIE: PRINCIPES D'ORGANISATION ANARCHISTE

Il y a deux façons de concevoir un groupement collectif d'hommes (1).

Le premier se situe sur le plan affinitaire: des individus ayant les mêmes préoccupations ou le même idéal se réunissent pour confronter leurs expériences personnelles. Que ce soit pour adorer une divinité commune, pour célébrer un rite commun ou pour converser sur une pratique commune, vulgaire ou artistique, ces groupements se caractérisent par leur aspect contemplatif: ils sont essentiellement de type ésotérique et n'ont d'autre objet que le témoignage. Il est bien évident que de tels groupements n'ont besoin en aucune manière de structures organisationnelles.

Il en va tout autrement lorsque des hommes se groupent, non plus pour témoigner, mais pour agir. L'organisation devient alors une nécessité, hors de laquelle ne se justifierait pas le rassemblement. Car il ne s'agit plus de porter le témoignage d'un certain mode de vie, de distraction ou d'idéal, mais d'agir collectivement pour réaliser un programme préalablement élaboré en commun. Pourquoi ces hommes se groupent-ils pour engager une action déterminée? C'est pour la raison qu'ils estiment indispensable d'unir leurs efforts qui, dispersés, ne seraient d'aucune efficacité.

C'est ainsi que se trouve introduite dans la notion de groupement - d'organisation - l'une de ses valeurs fondamentales: l'efficacité. Je dis bien l'une des valeurs fondamentales et non la valeur unique: en aucun cas, elle ne doit éliminer à son seul profit d'autres valeurs tout aussi indispensables et dont je parlerai tout à l'heure. Cependant, l'efficacité reste la raison même pour laquelle des hommes unissent leurs efforts au lieu d'agir en ordre dispersé: elle représente donc la pierre angulaire de toute organisation qui, en son absence, n'aurait de raison.

A partir du moment où des hommes se réunissent pour promouvoir une action offensive dont le but est de peser sur les événements et, si possible, de les infléchir dans une direction déterminée, le groupement prend un caractère spécifique, c'est-à-dire qu'il se définit clairement par rapport aux autres groupements sociaux parallèles ou adverses. Cette spécificité s'exprimant dans le sens d'une transformation sociale, le groupement anarchiste prend donc nécessairement un caractère révolutionnaire.

L'efficacité étant la raison même de l'existence d'un groupement orienté vers l'action, il convient d'admettre les moyens de cette efficacité. Posons le problème. Des hommes se réunissent pour agir en commun, mais ces individualités n'ont pas toutes exactement la même pensée, la même optique, les mêmes réactions. Il convient donc d'élaborer un certain nombre de régies communes qui seront l'expression moyenne de l'ensemble et que chaque adhérent s'engagera à respecter. Ces règles communes constitueront les structures de l'organisation. Et ainsi apparaît la seconde valeur du groupement: la discipline librement consentie.

Efficacité et discipline librement consentie, la première étant la raison du groupement, la seconde son moyen, telles seront les deux valeurs de base de toute organisation. Mais cette base serait incomplète - non libertaire - si l'on n'introduisait pas une troisième valeur, dont l'absence rend étouffante l'atmosphère des organisations autoritaires: la Liberté. En effet, ceux qui - et c'est le cas des anarchistes - se refusent à admettre la fameuse maxime: la fin justifie les moyens - maxime au nom de laquelle ont été commis les plus monstrueux crimes sociaux de l'Histoire - ceux-là ne peuvent conférer à la seule efficacité une valeur absolue, *La fin pour laquelle luttent les anarchistes - l'instauration d'une société d'hommes libres - ne saurait être poursuivie avec des moyens qui seraient la négation de cette fin.* D'où la nécessité, absolue celle-là, de maintenir à tous les niveaux et dans toutes les circonstances, les conditions du libre examen et de la libre

(1) Voir articles précédents.

discussion - liberté d'expression qui permet de redresser les erreurs et dont l'absence précipite inévitablement toute organisation dans les miasmes mortels du sectarisme et du dogmatisme.

Nous avons maintenant réuni les éléments essentiels d'une organisation anarchiste: l'efficacité, valeur de raison, la discipline, valeur pratique, et la liberté, valeur morale. Il reste, passant de la théorie à la réalité, à transposer ces définitions dans les faits.

Dans un article antérieur (2), j'ai imaginé la société autoritaire sous la forme d'une pyramide, c'est-à-dire constituée par un sommet et une base, la société libertaire sous la forme d'un cercle, c'est-à-dire constituée par un centre et une périphérie. L'organisation anarchiste se présente sous le même aspect et fonctionne de manière identique.

Dans ce cercle, la périphérie représente les adhérents, le centre, les Congrès. Émanation directe des adhérents qui s'y trouvent représentés par leurs délégués, les Congrès se réunissent, non pour se livrer à de simples confrontations, mais pour prendre toutes les décisions que commande la vie de l'organisation: ils sont donc souverains. Lorsque, le Congrès terminé, les délégués refluent du centre vers la périphérie pour rejoindre leurs groupes respectifs, ils laissent en place, au centre, un organisme dont la tâche ne sera pas de décider, mais d'exécuter les décisions adoptées par le Congrès, seule habilité à les prendre. L'organisme central qui demeure en place n'est donc pas autre chose qu'un congrès miniature permanent, expression du Congrès global annuel, lui-même expression des groupes qui constituent l'organisation. On conçoit qu'une telle organisation écarte tout danger de centralisme et d'autoritarisme. A condition, évidemment, que les Congrès fassent réellement leur travail.

Enfin, lorsque des thèses opposées restent en présence, le Congrès doit nécessairement faire un choix. Et ce choix, il ne peut le faire qu'en procédant à un vote. Il y a des tabous et des superstitions dont le mouvement anarchiste doit absolument se débarrasser s'il veut faire surface et s'évader des stériles controverses sur la «pureté» des principes. L'obsession anti-votarde est de celles-ci. Il faut faire une distinction entre l'inutile participation aux foires électorales du marais politique et la nécessité qu'exige la vie de se déterminer en toutes circonstances. Pas plus sur le plan futur de l'organisation d'une société libertaire (3) que sur celui, immédiat, de l'organisation d'un mouvement, on ne peut se passer d'un moyen de choisir, son refus, entraînant l'immobilisme et la stagnation. Or, il n'existe pas d'autres méthodes de procéder à un choix, dans un groupement collectif, que de recourir au vote, dont le résultat fait ressortir une majorité et une minorité.

Mais il est bien évident, et nul ne le contestera, que le nombre ne confère pas à la majorité une vertu d'infailibilité. Celle-ci peut fort bien se tromper: je ne le nie en aucune manière et je réponds seulement qu'il vaut mieux risquer l'erreur en agissant que de ne pas agir par crainte de se tromper. Et si erreur il y a eu, c'est au Congrès suivant, tout aussi souverain que le précédent, de la redresser.

Encore faut-il pour cela que la minorité puisse faire valoir ses arguments. Il est donc une règle précise à observer dans une organisation anarchiste, faute de laquelle il peut y avoir efficacité et discipline, mais pas de liberté. Cette règle se décompose en deux points:

Premièrement : la minorité ne peut, en aucun cas, au nom d'une fausse discipline (celle de la caserne) être tenue d'appliquer les décisions prises par la majorité: celle-ci et celle-ci seulement est responsable de leur application. Par contre, la minorité s'interdit (et là il s'agit d'une discipline vraie) de faire obstacle aux décisions prises majoritairement en Congrès. Elle se réserve seulement le droit et la possibilité de faire basculer cette majorité à son profit.

Deuxièmement: pour que cette dernière proposition soit une réalité pratique, il faut que la minorité (serait-elle même constituée par un seul individu) puisse s'exprimer librement dans toutes les instances et tous les organes du mouvement, sans que la majorité puisse le lui interdire sous quelque prétexte que ce soit.

Voilà, dans ses grandes lignes, ce que devrait être une organisation anarchiste valable, sérieuse, agissante. Solidement charpentée sur ces trois valeurs de base : l'efficacité, la discipline librement consentie et la liberté (et, bien sûr, en outre, dotée d'un programme cohérent et positif), elle pourrait alors hardiment se tourner vers l'avenir...

**Maurice FAYOLLE.**

(2) Voir article «*l'Organisation sociale*».

(3) Voir «*Le Monde nouveau*» de Pierre Besnard.